



# Communiqué de presse

## Ouverture de la COP 25 : des mesures sociales doivent accompagner la transition vers une économie bas carbone

La Conférence des Parties (COP) s'ouvre cette semaine à Madrid. Depuis plusieurs années, FO est partie prenante de la délégation syndicale internationale, avec la CSI (Confédération syndicale internationale), pour y porter l'exigence d'une action coordonnée des Etats, intégrant l'impératif de la justice sociale.

S'il n'y a pas d'emploi sur une planète morte, les politiques d'atténuation et d'adaptation face au réchauffement climatique, et aux dérèglements météorologiques et environnementaux qui en découlent, ne peuvent laisser pour compte les salariés et leurs familles, à fortiori les moins favorisés.

Cela demande que les politiques et décisions nécessaires prennent en compte effectivement l'expression des syndicats et résultent de la négociation collective. Cela demande que les principes de la liberté syndicale ainsi que les conventions internationales du travail, notamment en matière de santé et sécurité au travail, soient effectivement respectés partout dans le monde.

FO réaffirme que ni les salaires ni l'emploi ne sont ennemis du climat. C'est pourquoi l'OIT, qui a adopté des principes directeurs sur la transition juste en 2015, doit être pleinement au cœur des débats de la COP.

Au niveau national, FO a décidé de la mise en place d'une conférence syndicale permanente consacrée à la question climatique et environnementale. Il s'agit de faire de cet enjeu une revendication syndicale indépendante. FO n'entend céder ni au fatalisme, ni à la facilité des slogans en développant ses analyses, exprimant les questions auxquelles elle estime nécessaire que des réponses soient apportées. Lors de sa première réunion, FO se félicite d'avoir pu auditionner Jean Jouzel, climatologue et directeur de recherche au CEA.

Des pans entiers de l'économie seront en effet touchés par des décisions unilatérales telles que l'arrêt du moteur thermique à horizon 2040 ou l'arrêt des subventions aux énergies fossiles. Il relève de la responsabilité des Etats – en consultation avec les organisations syndicales – d'anticiper et de prendre toutes les dispositions et mesures sociales afin que nul ne soit laissé pour compte en termes d'emploi aujourd'hui et demain, de droits sociaux, de pouvoir d'achat.

FO estime par ailleurs que des politiques nationales et coordonnées aux niveaux européen et international, devraient prévoir des investissements massifs en matière de recherche, d'innovation, des politiques industrielles et de services répondant aux enjeux climatiques et environnementaux, convaincue qu'ils seront porteurs de croissance et d'emplois.

FO, aux côtés de la CSI, revendique donc davantage d'ambition sociale dans les décisions environnementales.

Paris, le 4 décembre 2019

Contacts :

**Marjorie ALEXANDRE**  
Secrétaire confédérale

**Secteur International,  
Europe et Migrations**

✉ [malexandre](mailto:malexandre@force-ouvriere.fr)  
[@force-ouvriere.fr](mailto:@force-ouvriere.fr)  
☎ 01.40.52.82.88

**Béatrice CLICQ**  
Secrétaire confédérale

**Secteur de l'Égalité et du  
Développement durable**

✉ [bclicq](mailto:bclicq@force-ouvriere.fr)  
[@force-ouvriere.fr](mailto:@force-ouvriere.fr)  
☎ 01.40.52.85.53